



Vigne

N°10
12/06/2018



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde

mh.martigne@gironde.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Nord Aquitaine
N°10 du 12/06/2018 »



Edition **Nord Aquitaine**
(Départements 24/33/47)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen** : « I25-80% Floraison » à « J27- Nouaison ».

Prévisions météorologiques

- **Nouvelle instabilité** prévue à partir de ce week-end.

Mildiou

- **Le risque reste à un niveau très fort : extériorisation des symptômes en cours - Nouvelles incubations en cours - Contaminations épidémiques prévues sous toutes pluies.**

Black rot - Oïdium

- **Nouaison : stade très sensible - Contaminations épidémiques prévues.**

Vers de la grappe

- **1^{ères} captures.**

Flavescence dorée

- **En cas de traitement, « Attention aux abeilles ».**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

Venez nous rejoindre !

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, évènements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou sur l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#).

Données météorologiques de la semaine passée

• Températures

La température moyenne a peu évolué depuis la semaine précédente avec 18,9°C (entre 17°C à Creysse (24) et 19,9°C à Ste Livrade (47)). De plus, les températures minimales les plus basses ont été enregistrées sur le secteur de Cestas (33) avec une moyenne hebdomadaire de 14,3°C (contre 15,4°C en moyenne sur le Nord Aquitaine). Et, les températures maximales ont été observées sur Parempuyre (33) avec une moyenne hebdomadaire de 27,4°C (contre 23,9°C en moyenne sur le Nord Aquitaine).

• Pluviométries

Suite à des épisodes pluvio-orageux successifs sur la semaine, le cumul moyen de pluies est de 47 mm. Les vignobles de Lot-et-Garonne et Bergeracois ont été les plus arrosés avec respectivement 58 et 53 mm de pluies enregistrées en moyenne. Sur le vignoble girondin, il n'est relevé qu'une moyenne de 39 mm jusqu'à dimanche soir. Toutefois, sur nos stations, le plus fort cumul a été enregistré à Sauternes avec 110 mm.

NB : les pluies de Lundi à Mardi ne sont pas comptabilisées.

Etat général du vignoble

• Stades phénologiques

Malgré ces conditions climatiques difficiles, la floraison a continué à se dérouler rapidement. De plus, la pousse a été encore active cette semaine (jusqu'à 25 cm). Le stade moyen observé, en Nord Aquitaine, se situe entre « I25- 80% Floraison » et « J27-Nouaison ».

Sur des parcelles isolées et abritées, et sur secteurs plus précoces, nous observons déjà le stade Grain de plomb.



Début Floraison (I-20)



50% Floraison (I-23)



125-80% Floraison



J27- Nouaison



Sur les vignes totalement grêlées, de nouvelles pousses sont observées.

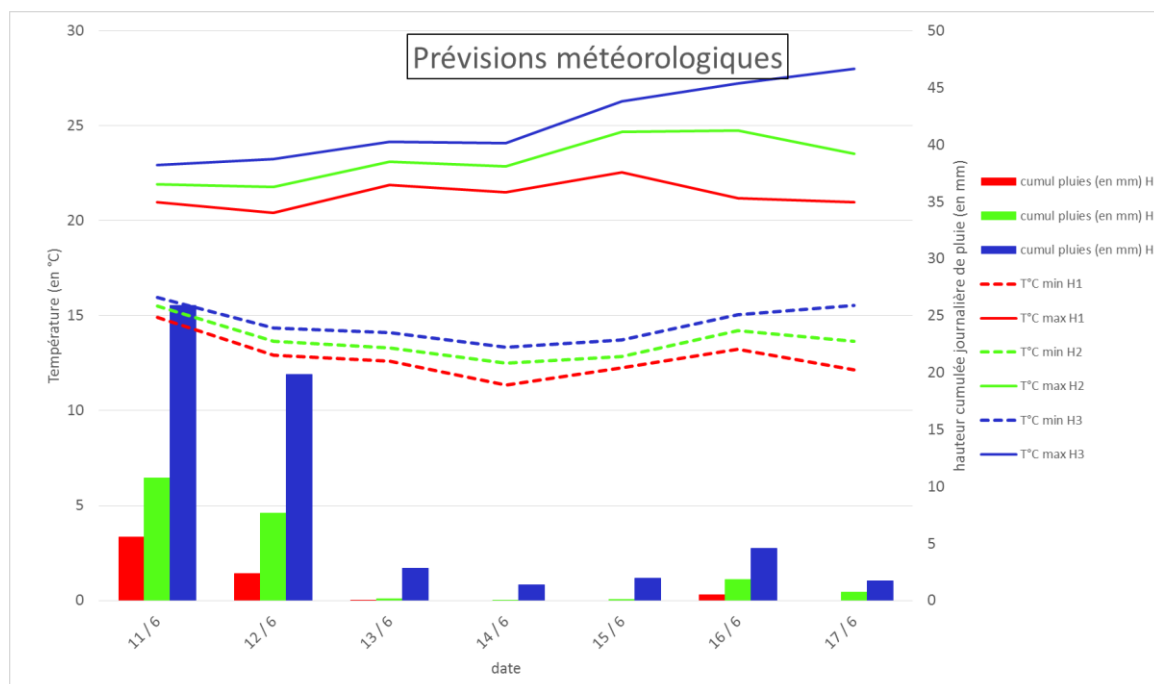
Sur les vignes grêlées partiellement, la végétation est repartie avec développement de jeunes pousses et des entre-cœurs. De plus, la floraison s'est finalement déroulée et la nouaison est enclenchée sur les grappes ou portions de grappes restantes.

Face à ce climat chaotique et à des sols saturés en eau, les divers travaux viticoles (manuels et mécaniques) continuent à prendre du retard.

Maladies fongiques

• Mildiou

Rappel de la biologie du Mildiou (Cf. BSV Hors-Série du 10.04.18).



Le scénario H2 représente la prévision météorologique qui a la plus forte probabilité de réalisation. L'hypothèse H1 propose la prévision météorologique la moins pluvieuse et H3 la plus pluvieuse. Ces deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10% de chance d'être dépassées. Elles constituent les limites inférieure et supérieure de la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

| Situation de J-7 à J | Simulation de J à J+3 |
|--|--|
| <p>Le modèle a indiqué une hausse du risque sur les derniers secteurs viticoles n'ayant pas encore atteint le niveau maximal. Les zones viticoles concernées étaient le Médoc, le Blayais et l'Ouest des vignobles de l'Entre Deux Mers et des Graves.</p> <p>De nouvelles contaminations ont été signalées par le modèle. Plus le niveau de risque potentiel du moment était fort, plus la gravité de ces contaminations l'était également. Attention le modèle Potentiel Système ne prend pas en considération les hygrométries et les durées d'humectations. Les contaminations secondaires qui en sont issues ne sont donc pas détectées. Un contrôle sanitaire global du vignoble est donc conseillé.</p> | <p>Pour les jours à venir, la progression du risque potentiel doit légèrement s'infléchir notamment sur les zones où il n'est pas encore le plus élevé : Sud du Médoc et Ouest des Graves.</p> <p>Les pluies conséquentes de ce début de semaine contribueront à la progression de la FTA de 4 à 5 points supplémentaires.</p> |

FTA : Fréquence Théorique d'Attaque

Observations au vignoble :

Les symptômes sur les **Témoins non traités** (TNT) continuent à évoluer de façon très significative :

- Attaque sur feuille : depuis la semaine dernière, de nouvelles taches sporulantes sont observées et continuent à sortir, pour le moment, modérément. La fréquence en moyenne est de 22%, et l'intensité reste faible (2%).
- Attaque sur grappes : les symptômes de rot gris sur grappes ont progressé de façon exponentielle. En effet, la fréquence moyenne a fortement augmenté (45% de grappes touchées) et l'intensité est devenue très significative avec 15% d'attaque sur grappes. De plus, certains TNT ont déjà 100% de grappes touchées avec une intensité maximale atteignant 86%.

Concernant les **parcelles de référence traitées** issues de notre réseau et hors réseau BSV, de nouveaux symptômes (feuilles et grappes) sont aussi observés régulièrement sur l'ensemble du vignoble mais de façon plus contenue. En effet, ils restent, pour le moment, de faible intensité (sur feuilles : <1% et sur grappe : 1,5%). Ponctuellement, d'importants symptômes sur grappes et sur feuilles nous ont été signalés sur les secteurs Blayais, Entre-deux-mers, Libournais, Sauternais, Médoc, Pays Foyen.

Pour rappel, le mildiou semble être virulent cette année à cause de cette pluviométrie et de cette hygrométrie permanentes. En effet, en présence de symptômes actifs (sur feuilles ou grappes), il a été observé une extension des symptômes vers le rameau (Cf. photo).

☛ Nous vous invitons à contrôler vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.

Vous pouvez nous retourner vos observations via le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#)

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Nouveaux Symptômes sur feuille

(Crédit photo : Charlène CHAILLOU- BGD Conseils)



Symptôme sur inflorescence et sur rameau
(Témoin non traité)

(Crédit photo : Eric CAPREDON-EURALIS)

Evaluation du risque 2018 :

A ce jour, malgré une petite accalmie (jeudi et vendredi), ce temps humide et instable se maintient jusqu'au début de la semaine prochaine. (Prévisions météo incertaines). Au vignoble, de nouveaux symptômes sortent régulièrement en particulier sur grappes. Ils sont pour le moment de faible intensité sur les parcelles de référence traitées. Des **contaminations** sont toujours en cours de sortie et d'autres en cours d'incubation. Elles vont sûrement se suivre et s'enchaîner.

Selon le modèle, le **risque** reste à un **niveau très fort** et par conséquent, **des nouvelles contaminations épidémiques** sont prévues **sur toutes pluies à venir. De plus, les sols sont saturés en eau. Des mouillères (ou flaque d'eau) sont régulièrement observées ce qui augmente le risque (« effet splashing ») en cas de nouvelles pluies.**

☛ Il est important de contrôler « régulièrement » vos parcelles (**feuilles et en particulier les grappes**) pour évaluer l'état sanitaire.

La vigne se situe à son niveau de grande sensibilité pour les grappes.

Situation générale :



▲ Risque très favorable aux contaminations épidémiques sous toutes pluies à venir

Parcelles avec symptômes sur feuilles et/ou sur grappes :



▲ Risque très favorable aux contaminations épidémiques et aux repiquages sous toutes pluies à venir et/ou à l'hygrométrie ambiante

• Black-rot

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV n°6 du 15.05.18).

Le black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Facteurs favorisants :

- Présence de baies contaminées momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol) sur la parcelle. Proximité d'une parcelle abandonnée et contaminée.
- Humidité stagnante sur les parcelles.

Fiche pratique en ligne : INRA

Moyens de lutte prophylactique

- Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Modélisation (source IFV)

| Situation de J-7 à J | Simulation de J à J+3 |
|---|--|
| <p>Selon le modèle, le risque potentiel est globalement stable sur le vignoble depuis la fin mai. Il est fort sur la majeure partie Ouest et Sud Est du vignoble et très faible au Nord Est.</p> <p>De nouvelles contaminations ont été décelées par le modèle : la FTA a gagné environ 1 point depuis lundi dernier.</p> | <p>Compte tenu des prévisions météorologiques, une nouvelle hausse du risque s'amorce sans pour autant apporter des modifications importantes.</p> <p>Les pluies de ce début de semaine vont favoriser à nouveau la progression du risque : elle sera faible sur le Nord Est du territoire et ne dépassera pas 1 point, ailleurs +2 à +4 points pourront être pris.</p> |

Observations au vignoble :

De nouvelles taches néoformées ont été encore observées cette semaine sur l'ensemble du vignoble, à la fois sur Témoin non traité et sur des parcelles de référence traitées. Elles sont toujours de faible fréquence (<3%) et intensité (<1%). Les foyers, signalés la semaine dernière, ont peu évolué.



1 tache de Black rot avec pycnide
(Crédit photo : M-Charlotte MICHAUD-CA33)

☛ **Nous vous invitons à contrôler vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.**

Vous pouvez nous retourner vos observations via le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#)

 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque 2018 :

Les conditions météorologiques à venir maintiennent un risque favorable sur l'ensemble du vignoble. Actuellement, **les baies se trouvent à un niveau de grande sensibilité**. Des contaminations épidémiques sont à nouveau enregistrées sous toutes pluies à venir.

Situation générale :



Risque favorable aux contaminations épidémiques

Parcelles présentant des symptômes sur feuilles régulières et/ou parcelles à historique :



Risque plus favorable aux contaminations épidémiques

• Oïdium

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV n°6 du 15.05.18)

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40% et 100%.

Fiche pratique en ligne : INRA

Facteurs favorisants :

- Vigne vigoureuse, entassement de végétation et forte épaisseur de rognage.

Modélisation (source IFV)

| Situation de J-7 à J | Simulation de J à J+3 |
|--|--|
| <p>Le modèle a indiqué durant ces derniers jours une baisse globale du risque potentiel. Cela conduit la majorité du vignoble situé à l'Est à être au niveau de risque le plus faible. Sur le tiers Ouest du vignoble, cette transition est nettement plus lente. L'essentiel de cette zone reste encore actuellement à un niveau modéré voire fort.</p> <p>Selon le modèle, la FTA connaît une forte hausse sur le Médoc, le Bourgeais-Blayais, le Libournais, les vignobles situés sur les rives de la Dordogne et les Graves. Elle atteint 10 à 20% sur les points de simulation situés sur ces secteurs.</p> | <p>La situation de risque actuelle se maintiendra encore pour les prochains jours.</p> <p>Le modèle indique une nouvelle aggravation de la FTA au cours de ces prochains jours notamment sur les secteurs du Médoc, Blayais et Ouest des vignobles de l'Entre Deux Mers et des Graves et enfin de la rive gauche de la Garonne dans le 47.</p> |

Observations au vignoble :

De nouvelles taches ont été déclarées sur le secteur Libournais et bergeracois (sur parcelle historiques).

 **Consultez la fiche « oïdium » du Guide de l'Observateur**

Sur l'ensemble du territoire, le 2^e vol de Cochylys et Eudémis n'a pas encore débuté. Toutefois, de nouvelles captures commencent à être observées sur les secteurs du Médoc et de l'entre-deux-mers.

- ✋ - **Pensez à renouveler vos capsules pour détecter le démarrage du 2nd vol**
- **Pour les nouveaux pièges, ils doivent être installés dès cette semaine.**

Observation :

Cette semaine, peu de parcelles, dépassant le seuil (de 5% de glomérules), nous ont été signalées localement sur des secteurs historiques. Dans une parcelle, située dans l'entre-deux-mers, il a été comptabilisé 80% de glomérules (Eudémis).

Dans l'ensemble, les glomérules observés sont quasiment vides.

Rappel : les seuils de décision qui peuvent être utilisés sur des comptages de glomérules en 1^{ère} génération sont :

- **Entre 0 et 5 glomérules pour 100 inflorescences : pas d'intervention en deuxième génération,**
- **Plus de 5 glomérules pour 100 inflorescences : intervention en deuxième génération à étudier** en tenant compte d'autres paramètres comme l'historique de la parcelle, la présence d'une lutte par confusion sexuelle sur la parcelle, la pression vers de grappe sur le secteur, les conditions climatiques lors du 2^{ème} vol...

Vous pouvez vous rapprocher d'un conseiller technique pour **adapter votre stratégie à chaque parcelle.**

📖 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

Méthodes alternatives

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1^{er} vol.

- **Cicadelles vertes**

De manière générale, les populations de cicadelles vertes diminuent et sont faibles. Ponctuellement, le marquage du pourtour des feuilles situées au niveau de la zone des grappes est constaté.

- **Cicadelles de la Flavescence dorée**

Éléments de biologie (Cf. BSV n°6 du 15.05.18)

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive la présence de 2 taches noires sur l'extrémité de l'abdomen observables à tous les stades larvaires. Les larves mesurent de 1,5 à 5,5 mm, elles sont blanches à brunes avec l'âge et sont très vives (elles sautent dès qu'elles sont dérangées). Les adultes mesurent 5 à 6,5 mm et sont de couleur brune ocre.



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée
(Scaphoideus titanus)



Larve de cicadelle verte
(Empoasca vitis)

(Crédit Photos : E.LAVEAU – CA33)

Observations

Des larves sont toujours observées dans le vignoble.

Rappel traitements obligatoires

Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages pour éviter que les cicadelles de la flavescence dorée y viennent s'y réfugier.

Consultez en cliquant sur le lien (Nouvel arrêté Flavescence dorée avec les communes) suivant, <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne,1115> et **rapprochez-vous de votre GDON pour de plus amples informations.**

☞ **Attention, pour le vignoble de Dordogne, référez-vous au [bulletin n°1.2018 du 25/05](#) du GDON Bergeracois.**

• Protection des abeilles



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrinolide avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Prochain bulletin : le mardi 19 juin

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord Aquitaine sont les suivantes : Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Agrobio Gironde, Agrobio Périgord, Altema Madiran, BGD Conseils, Cave de Blasimon, Cave de Buzet, Cave de Crouseille, Cave du Marmandais, Cave de Monbazillac, Cave des Vignerons de Tutiac, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave de Sauveterre, Cave de Sigoules, Cave du Tursan, Cave des Vignerons des Coteaux du Céou, Cave des Vignerons des Coteaux de l'Isle, CDA24, CDA33, CDA40, CDA64, Chrysospe eurl, DAconseil, Euralis, Fredon Aquitaine, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupe Isidore, IFV, INRA, Inovitis, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, SCA Alliance Aquitaine, Soufflet Vigne, SRA Cadillac, Syndicat des vins d'Irouleguy, Terres du Sud, Urablt Grézillac, Univitis, Vignerons de Saint Pey Génissac, Vignobles André Lurton, Vitivista. Fermes du réseau DEPHY, Viticulteurs.

Le bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".